Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 30 n°23 Edmonton, semaine du 7 au 13 juin 1996 16 pages 60c

Diversification des fonds

Les centres scolaires et communautaires devront se trouver de nouveaux partenaires financiers

OTTAWA (APF) — "Centre scolaire et communautaire francophone, recherche partenaires financiers.

Bonne occasion d'affaires. Investissement à long terme de préférence".

Les directeurs des centres scolaires et communautaires francophones devront dorénavant cogner à toutes les portes et trouver de nouvelles sources de financement s'ils veulent continuer à offrir une programmation riche et variée à leur communauté.

Les fonctionnaires du ministère du Patrimoine canadien ont profité de la tenue de la première rencontre nationale à Ottawa des 18 centres scolaires et communautaires pour inviter leurs dirigeants à faire preuve d'imagination et à trouver de nouvelles façons originales de financer leurs activités.

Même si la formule novatrice des centres scolaires et communautaires est considérée comme l'un des plus beaux succès du Programme des langues officielles, le ministère du Patrimoine fait face à des compressions budgétaires suffisamment importantes pour l'obliger à repenser complètement sa façon d'aider les communautés minoritaires: «On est en train de se demander où il faut mettre le paquet», explique **Hilaire Lemoine**, qui est le directeur général du Programme d'appui aux langues officielles.

Le ministère du Patrimoine ne remet pas en question sa participation financière aux activités scolaires des centres communautaires, mais il pense que d'autres ministères, et les provinces, pourraient aussi faire leur part: «Certaines provinces pourraient apporter une plus grande contribution et appuyer financièrement la partie communautaire» a indiqué **Jean-Bernard Lafontaine**, qui est directeur provincial du ministère du Patrimoine au Nouveau-Brunswick. Selon M. Lemoine, les centres doivent maintenant développer des arguments économiques pour attirer de nouveaux partenaires financiers. Faire la démonstration, en somme, qu'un centre scolaire et communautaire génère une activité économique. «Je ne le nie pas, c'est pas facile» a-t-il toutefois reconnu.

Mais de Halifax à Régina, les centres communautaires ont plutôt lancé aux fonctionnaires le même appel à l'aide: «On n'a pas besoin de moins d'argent en 1996 qu'en 1990» a rappelé le directeur général du Centre scolaire et communautaire Samuel-de-Champlain de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Selon **Jacques Drisdelle**, la programmation des centres scolaires et communautaires doit être de grande qualité, si on veut que les jeunes s'identifient à la francophonie: «Si les communautés minoritaires francophones et leurs centres scolaires ne réussissent pas, c'est toute la francophonie qui aura échoué».

Comme bien d'autres directeurs de centres scolaires et communautaires, M. Disdelle estime qu'il est très difficile de diversifier les sources de financement en milieu minoritaire: «L'entrepreneurship francophone demeure pauvre en milieu minoritaire». Et il doute que les grandes compagnies anglophones, qui sont déjà sollicitées de toute part, voudront s'associer à des activités communautaires francophones, surtout si elles ne sont pas de grande envergure. Question de visibilité corporative.

Certains ont avancé l'idée de travailler avec les municipalités, notamment pour le financement des bibliothèques. Plusieurs villes découvrent en effet les vertus économiques du bilinguisme et tentent d'attirer des entreprises sur leur territoire, en jouant la carte francophone.

Mais avec «un personnel squelettique», un budget en décroissance et une programmation annuelle à planifier, plusieurs directeurs se demandent où ils trouveront l'énergie pour vendre leur centre scolaire et communautaire auprès de nouveaux partenaires financiers.

Jubilé d'or de la Caisse populaire St-Vital de Beaumont



De g. à droite. Debout: Mmes Angéline Goudreau, Joceline Coltart, Adrienne LeBlanc, Jeannette Lavigne, Sylvian Beaudoin, Hélène Magnan, Aline Goudreau et Alma Johansson. Assis: Rémi Bérubé, Emerst Gobeil et Alex Bérubé, fondateurs de la caisse. Photo: Marc Gobeil Photography

BEAUMONT - Cinquante ans d'existence, ça se fête en grand. C'est le jeudi 30 mai dernier, exactement 50 ans jour pour jour depuis l'incorporation de la caisse sous le *Credit Union Act*, qu'on soulignait l'événement à la caisse St-Vital de Beaumont. À cette occasion, on a offert des plaques commémoratives aux fondateurs toujours parmi nous, à leurs familles ainsi qu'à celles des fondateurs qui sont maintenant décédés. On ne peut que souhaiter une longue vie à cette fière institution qui participe activement au plein épanouissement de la communauté de Beaumont.

Andréa Brais nouvellement élue à l'exécutif de la FJCF

Promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — «Il faut qu'on arrête de fonctionner selon les attentes de Patrimoine Canada», lance Andréa Brais, nouvellement élu 2e vice-présidente responsable des finances de la *Fédération de la jeunesse canadienne-française*. Elle est d'avis que cette association nationale doit être plus active et plus créative quant à son financement pour assurer le succès de sa programmation. Cette année, promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes est le mot d'ordre.

«Il ne faut pas que ce soit le Patrimoine qui détermine notre programmation en fonction de ses compressions budgétaires, explique Andréa. Il faut qu'on se donne les moyens de développer une programmation qui s'autofinance et il faut trouver de nouvelles sources de revenus.» La Fédération pourrait, par exemple, aller chercher du financement d'autres ministères pour offrir des services aux jeunes francophones.

La Fédération entreprend un projet "initiative jeunesse" pour garantir la prochaine génération d'entrepreneurs francophones. Trente projets pilotes seront bientôt lancés partout au pays: des projets d'alternance études et travail, des centres d'incubation entrepreneuriale, des stages internationaux.

«Il faut sortir de cette image que les élèves ne peuvent que vendre du chocolat pour faire des levées de fonds, lance Andréa. Il faut avoir une approche plus globale pour initier l'entrepreneuriat chez les jeunes.»

D'ailleurs, la Fédération appuie le forum international des jeunes entrepreneurs qui aura lieu cet été à Toronto. Les jeunes de l'Ouest pourront aussi participer à ce forum. La Fédération cherche des fonds pour défrayer les coûts de transport.

Les mauvaises langues disent que ceux qui peuvent font et ceux qui ne peuvent pas enseignent. Les enseignants pourront démontrer que ce n'est pas le cas, car certains des projets-pilotes leurs permettront de s'intégrer au marché du travail dans un domaine autre que l'enseignement. La Fédération espère qu'ainsi les enseignants pourront retourner à l'école avec de nouvelles expériences qu'ils pourront partager avec les jeunes.

Les jeunes qui désirent poursuivre des études peuvent consulter le TOP de la FJCF, *Tes Options Post-secondaires*, qui énumère tous les programmes d'études post-secondaires qui s'offrent en français au pays. La Fédération publie aussi à tous les ans un répertoire de bourses nationales et provinciales pour les jeunes désireux de poursuivre leurs études.

Andréa Brais n'est pas une néophyte lorsqu'il s'agit des associations jeunesse. Elle a été longuement impliquée dans les activités de Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) et elle est la présidente sortante de cet organisme. Cinq jeunes siègent à l'exécutif de la FJCF en plus d'Andréa.



Andréa Brais

Lancement d'un livre de France Levasseur-Ouimet



EDMONTON — C'est à la Faculté Saint-Jean, le mardi 28 mai dernier qu'avait lieu le lancement du livre *L'Association canadienne-française de l'Alberta, 1955-1961*, écrit par France Levasseur-Ouimet, PhD. Le livre couvre le mandat de l'honorable juge André Déchène à la présidence de l'ACFA provinciale. Le lancement fut aussi l'occasion d'une séance de signature par l'auteure.

Une classe d'accueil francophone à Medley

Tous les enfants ayants droit peuvent être récupérés par l'école française

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — «Il faut recruter des élèves»: c'est le nouveau mot d'ordre des conseils scolaires francophones. À l'École Voyageur de Medley, on mise sur les classes d'accueil à la maternelle pour recruter de nouveau effectifs. Déjà, il y a eu une augmentation de plus de 50 pour cent du nombre d'enfants qui seront inscrits à la maternelle l'an prochain.

Les classes d'accueil pour les enfants à la maternelle seront offertes dans toutes les écoles du Conseil de l'école nouvelle. Ces classes d'accueil permettront au ayants droit qui ont de la difficulté à s'exprimer en français de mieux s'intégrer.

«Notre programme de francisation fait beaucoup de bruit dans la communauté, explique **Nicole Laframboise**, responsable des relations publiques à l'École Voyageur. Cela nous aide à recruter les francophones que nous avons perdus. Avant, tu perdais ta langue et c'était fini. Il faut aller plus loin maintenant pour assurer l'éducation française.»

Nicole court à la poursuite de nouveaux élèves pour garantir qu'il y aura une classe d'accueil. Elle explique que le conseil a fixé à 10 le nombre de jeunes nécessaires pour que ces ayants droit participent à une classe de francisation. Toutefois, le conseil scolaire l'a assurée qu'avec moins de dix élèves, une aide-enseignante serait embauchée pour assurer le suivi de ces élèves.

Nicole a déjà huit élèves et se dit confiante qu'elle aura quelques inscriptions de plus avant la fin de l'été. Étant donné qu'il y a une base militaire à Medley, le conseil perd des élèves à tous les ans à cause du va-et-vient des militaires qui se font transférer ailleurs. Pour lancer ce nouveau programme de francisation, le conseil scolaire a organisé une session d'information avec un invité spécial, Roger Fournier, comédien et éducateur de premier ordre.

Lorsque Nicole les approche, les parents sont ouverts à l'idée d'une classe d'accueil. Des neuf familles qu'elle a rencontrées, seulement une a choisi de ne pas envoyer son enfant à la maternelle de l'école française. Certains parents francophones ont même indiqué leur désir de commencer tout de suite à lire et à parler à leur enfant en français pour le préparer davantage pour cet automne.

L'idéal serait d'offrir ces classes d'immersion à tous les niveaux, mais le conseil scolaire n'aurait pas les ressources nécessaires pour assurer le succès d'une telle entreprise. Toutefois, la maternelle est un moment propice pour entreprendre la francisation des enfants à l'école.

«On les récupère plus tôt, explique Nicole. C'est beaucoup plus facile, car ils apprennent tellement vite. Ils ne sont pas gênés de parler et faire des erreurs, ce qui fait que c'est très facile pour eux d'apprendre la langue à ce moment-là.»

Les élèves de la classe d'accueil suivront le même programme que les élèves dans toute maternelle francophone, mais en mettant l'emphase sur le développement des compétences langagières des enfants. «Il faudra accélérer le développement du vocabulaire, explique Nicole. Cela sera peut-être un peu plus intensif.» Comme dans toute maternelle, les enfants apprendront le français en jouant.

Nicole est confiante que le projet continuera d'exister. «J'ai confiance que cela va tellement bien aller que ça fera boule de neige et, l'année prochaine, on aura encore plus de jeunes grâce au bouche à oreille.»

Vente du Collège Notre-Dame au Conseil scolaire du Nord-Ouest:

Les Oblats passent le flambeau

C'est le samedi premier juin dernier que le Conseil scolaire du Nord-Ouest N°1 prenait possession du Collège Notre-Dame de la Paix, à Falher, afin d'y déménager l'École Héritage en septembre 1997. L'édifice appartenait jusqu'ici à la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, fondatrice du Collège. Le père Joseph Forget, o.m.i., qui présida aux destinées du Collège pendant les premières années, retrace ici l'historique de cette institution.

Par Joseph Forget, o.m.i.

Il serait trop long de raconter les diverses étapes qui conduisirent à la fondation du Collège Notre-Dame de la Paix. Il importe de souligner au départ que l'idée d'établir un collège dans cette région fut d'abord conçue par Mgr Hubald Langlois, o.m.i., et retenue par son successeur Mgr Henri Routhier, o.m.i. La seconde guerre mondiale (1939-45) les força à retarder la construction du collège jusqu'en 1950 en raison des restrictions sur le matériel de construction imposées par l'Acte des mesures de guerre.

Il s'agissait bel et bien d'un collège classique, tel qu'ils existaient à l'époque dans l'est du pays et dont le Collège Saint-Jean d'Edmonton servirait de modèle. Dans le contexte du temps et en raison même des exigences financières et académiques requises pour l'instauration d'un tel projet, c'était rêver en couleur. D'autant plus que le corps professoral et les autorités oblates du Collège Saint-Jean ne voyaient pas d'un bon oeil une pareille initiative. Leur propre recrutement d'élèves en souffrirait sérieusement et la vice-province de Grouard n'avait pas alors assez de candidats qualifiés et disponibles pour ce genre d'entreprise.

Comme on m'avait confié la tâche et la responsabilité d'entreprendre cette oeuvre et, au besoin, de l'adapter aux réalités existantes, j'ai dû songer à une autre formule. Après entente avec la commission scolaire de l'école publique de Falher, tous les garçons recrutés par le Collège et ceux qui fréquentaient l'école locale seraient sous la tutelle conjointe du Collège et de l'école Routhier, chaque entité jouissant de sa propre autonomie. Et c'est ainsi que débuta l'oeuvre du Collège en septembre 1951 avec un recrutement de 68 garçons pensionnaires.

Ce ne fut pas de gaieté de coeur que les Oblats durent se résigner à abandonner la poursuite de leurs activités au Collège à l'été de 1971. Durant les années qui suivirent l'ouverture de l'institution, la région connut un développement considérable au point de vue économique et social, de telle sorte que le recrutement des élèves au Collège atteint le maximum de 125 pensionnaires. Mais graduellement, le climat social d'émancipation aidant, le recrutement se mit à dégringoler vers la fin des années 1960 pour atteindre le bas niveau de 18 élèves seulement. L'amélioration des routes, la construction de nouvelles écoles, la centralisation des écoles secondaires, la baisse graduelle de l'autorité familiale, l'augmentation des coûts financiers d'entretien furent autant de raisons qui provoquèrent la décision de discontinuer l'oeuvre pour laisser aux écoles locales le soin et la responsabilité de s'occuper de l'instruction et de la formation des enfants.

C'est ainsi que le jour de la "mort symbolique" du Collège marqua celui de la "naissance du Centre". Il suffisait de changer un mot au titre officiel pour que l'édifice se trouve une nouvelle vocation.

La croissance du Centre fut lente et laborieuse. C'est ainsi que, lentement et progressivement, le Centre devint une maison d'accueil pour les Oblats - d'autant plus que la Maison Provinciale faisait partie intégrante du complexe physique du Centre -, un endroit propice aux réunions pour les associations civiques et culturelles de la région.

Cette période de 25 ans de la vie du Centre (1971-1996) fut très profitable à toute la région. On en profita pour rajeunir l'édifice en matière d'améliorations et de constructions.

Quelles ont été les raisons et les circonstances qui ont amené les Oblats à négocier un transfert de propriété (avec terrain avoisinant) avec un groupe de commissaires, responsables de la re-localisation de l'école Héritage?

Quelles ont été les raisons et les circonstances qui ont amené les Oblats à négocier un transfert de propriété (avec terrain avoisinant) avec un groupe de commissaires, responsables de la re-localisation de l'école Héritage? Il importe de projeter de la lumière sur ce sujet afin d'éviter de fausses interprétations de la décision prise par les autorités oblates officielles et compétentes.

Certains aspects légaux et historiques sont en cause; trop de gens les ignorent ou ne leur accordent pas l'importance qui s'impose. Point n'est besoin de rappeler les longues luttes entreprises en Alberta pour assurer la survivance et l'épanouissement de la langue et la culture de la minorité francophone. À la suite de revendications répétées et de sacrifices considérables en argent et en énergies humaines, ce ne fut qu'en novembre 1993 que le gouvernement de l'Alberta accepta d'amender la loi scolaire pour enfin octroyer aux francophones la gestion scolaire de leurs écoles au même titre et avec les mêmes moyens financiers que les autres écoles légalement établies. Ce fut un tournant historique dont on commence à peine à saisir l'importance et à en recueillir les fruits. L'avenir s'annonce donc prometteur. À Edmonton même il se trouve six écoles françaises en opération présentement. Parmi ces écoles, on n'a qu'à évoquer le nom de l'École Maurice Lavallée, sise à l'ombre de la Faculté Saint-Jean, dont la réputation et les résultats sont bien connus.

La région de Rivière-la-Paix, où le Collège a fait ses débuts, patronne désormais une école semblable et qui porte le nom symbolique d'École Héritage. Elle compte présentement près de 300 élèves et son recrutement s'alimente sur un immense territoire géographique semblable à celui qui servait au recrutement des élèves du Collège. On n'a qu'à prendre connaissance du mandat, de la mission et de la vision de cette école, tels que proposés par la Commision scolaire du Nord-Ouest N°1 de l'Alberta et mis en action par le corps professoral accrédité pour s'en convaincre. On sait que la formule n'est pas comprise ni acceptée par un certain nombre de parents, même francophones, mais là n'est pas le point. Le temps et l'avenir seront le garant de ses succès.

La direction de l'École Héritage s'engage à promouvoir "un leadership et un engagement sérieux à l'égard des valeurs évangéliques de la communauté chrétienne catholique" (Le Franco, 30 mai 1996). Je suis convaincu que tous les Oblats qui ont travaillé à l'oeuvre du Collège du début à la fin de son existence souscriraient avec enthousiasme à cet énoncé de mission.

Je ne peux que conclure que l'équipe fondatrice du Collège Notre-Dame de la Paix, ainsi que la grande majorité des Oblats qui s'y sont joints au cours des années, n'ont qu'à se réjouir de la tournure des événements. C'est avec nos voeux et nos prières que le flambeau de la langue et de la culture passe désormais aux mains d'une autre équipe bien décidée à en entretenir la flamme.

Éditorial

Le peuple canadien-français

Communautés nationales francophones, groupes francophones, société distincte : la liste des étiquettes que nous collons aux groupes d'expression française au Canada est longue. Elle recouvre une seule réalité: l'existence d'une NATION différente.

Après la Conquête anglaise, le parlement britannique passait l'Acte de Québec, en 1774, qui reconnaissait le caractère distinct des Français d'Amérique en leur accordant le droit à une religion différente, un code civil différent, et le régime seigneurial français. En 1791, l'Acte constitutionnel continuait de reconnaître le caractère distinct des Canadiens français en maintenant les droits reconnus en 1774. En 1840, suite à la rébellion des Patriotes, Lord Durham reconnaissait le caractère distinct des Canadiens français puisqu'il prônait leur assimilation complète.

Lors des multiples conférences qui menèrent à la Confédération de 1867, des ententes furent négociées entre les intervenants anglophones et francophones. Les articles 93 et 133 de la Constitution sont les résultats de ces ententes. Dans le premier, on protège les droits des minorités linguistiques dans le domaine de l'éducation (qui est sous juridiction provinciale). Dans le second, on affirme le caractère bilingue du parlement canadien.

Lors de la première révolte des Métis, en 1870, le parlement canadien accepte d'appliquer ces articles à la province du Manitoba nouvellement créée. Autrement dit, elle devient, elle aussi, bilingue. À l'origine, les activités du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (qui comprennent en 1871 tout l'Ouest et le Nord canadien à l'exception de la Colombie-Britannique) se font dans les deux langues. Le Canada est donc en passe de devenir un pays qui reconnaît les deux langues et les deux cultures d'un océan à l'autre, à tous les niveaux de gouvernement. Malheureusement, en 1890, le gouvernement provincial du Manitoba adopte une loi qui rend la province unilingue anglaise. En 1892, la Résolution Haultain abolit l'utilisation du français dans les Territoires du Nord-Ouest.

En 1969, Trudeau crée la Loi sur les langues officielles. Pourquoi ? Selon la Constitution canadienne de 1867, les institutions fédérales doivent être bilingues...Une nouvelle loi est nécessaire parce que, cent ans plus tard, les droits des francophones ne sont toujours pas respectés au sein même du gouvernement fédéral. En 1988, grâce à la cause Mercure, la Cour Suprême déclare inconstitutionnelle la loi de 1890 qui abolissait l'usage du français au gouvernement provincial du Manitoba. Résultat: il faut traduire cent ans de lois et offrir aux francophones des droits qui leur avaient été illégalement retirés, pendant près d'un siècle. Inquiète, l'Alberta s'empresse de voter une loi déclarant la province unilingue anglophone. De son côté, le Québec défend la clause de société distincte.

Au risque de ramener le problème à une division trop simpliste, je dirais que les fédéralistes canadiens-français croient qu'un Canada binational d'un bout à l'autre du pays est encore possible. Les souverainistes sont ceux qui, désillusionnés, n'y croient plus et se rabattent sur une identité territoriale qui ne dépasse pas les frontières du Québec.

Franco-albertains, Fransaskois, Franco-ontariens, etc., sont des divisions de la nation Canadienne-française qui, justement, divisent. Le retour des francophones, unis derrière la bannière de peuple canadien-français, est la dernière chance politiquement viable d'obtenir une reconnaissance protection des droits de nos communautés.

Francois Pageau

Lettres des lecteurs



Monsieur le Rédacteur,

De nos jours, certaines personnes croient qu'il serait nécessaire de rétablir la peine de mort au Canada. Je crois qu'il ne faut pas la rétablir, car c'est injuste de juger qui devrait mourir et qui devrait vivre. Lorsque nous mettons mort à un condamné, nous commettons un crime aussi condamnable que celui du criminel. Il existe des alternatives plus raisonnables et moins violentes.
Aucun acte ne devrait être puni par la peine de mort, car chaque individu mérite une deuxième chance; nulle personne n'a le droit de juger qui mérite de mourir et qui mérite la vie. Cette décision mettrait le juge à pied d'égalité avec Dieu et personne ne peut s'arroger ce droit.
Deuxièmement, lorsque nous tuons un condamné, nous commettons un crime aussi répréhensible que le criminel et nous sommes aussi coupable d'un meurtre. Plusieurs affirment que la peine de mort est le seul châtiment que méritent les coupables de certains crimes particulièrement violents. Mais si à notre tour nous commettons un crime aussi terrible en l'exécutant, nous sommes encore plus dans le tort, car nous n'avons rien appris du condamné et de son crime. Il faut apprendre des erreurs des autres car nous allons toujours les répéter.
Dernièrement, nous ne devons pas rétablir la peine de la mort, car il existe d'autres solutions plus raisonnables. Maintenant, nous incarcérons les criminels pour purger leurs peines. Cela ne devrait pas changer. Nous essayons de mettre fin à la violence dans notre société et si le gouvernement devait reprendre l'exécution de condamnés, cela serait faire marche arrière et une contradiction de tous les efforts du gouvernement pour mettre fin à la violence au pays.
En conclusion, même si certains sont d'avis qu'on devrait rétablir la peine de mort, il faut l'éviter à tout prix. Je suis d'accord que les coupables devraient assumer les conséquences de leurs gestes, mais il existe d'autres façons de traiter les coupables: la prison, le service communautaire ou même l'exil, qui fait en sorte que le rétablissement de la peine de mort serait ridicule.

Nick Normandeau
Saint-Albert

ERRATUM
Dans un article portant sur l'Association des gens d'affaires d'Edmonton (AGAE) de la semaine du 31 mai au 6 juin, en page 2, nous avons écrit **Frank Sounier** alors qu'il s'agit en fait de **Frank Saulnier**. De plus, un membre du nouvel exécutif de cette association n'a pas été nommé; il s'agit de **Ghislain Bergeron**. Toutes nos excuses aux personnes concernées.



Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Directeur: François V. Pageau
Adjointe administrative: Micheline Brault
Journaliste: Michel Bouchard
Infographiste: Charles Adam
Correspondant national: Yves Lusignan
Association de la presse francophone

Correspondants régionaux

Calgary: Jacques Girard et Alain Bertrand
Rivière-la-Paix: Patrice Savoie (St-Isidore) et Noëlla Fillion **(Donnelly)**
Centralta: Julie Bouchard-Dallaire et Lucienne Brisson (St-Albert) **Rivière-la-Paix**
Plamondon: Dany Martin

Le Franco est membre de l'Association de la presse francophone.
Au niveau national, il est représenté par l'agence de publicité OPSCOM.
Il est imprimé par CENTRAL WEB Colorpress, à Edmonton.

8923, 82e Avenue - Edmonton (AB) - T6C 0Z2
Téléphone: (403) 465-6581 - **Télécopieur:** (403) 465-3647
lefranco@compusmart.ab.ca



OPSCOM


Théâtre Loyal du Trac

ALAIN BERTRAND

CALGARY — *Le Théâtre Loyal du Trac* présentait la comédie sentimentale pour enfants *Thérèse et Simon* lors de son passage au *Calgary Children's Festival*.

Des fois, l'amour, c'est compliqué. Comment vaincre la timidité qui vous assaille pour faire savoir à la femme de vos rêves qu'elle est l'objet de toutes vos pensées? Comment intéresser une femme qui prétend ne même pas vous connaître? Pourtant, un jour, un bébé frappe à la porte en promettant que si on le recueille, il changera votre vie. Tiens, voilà du nouveau...



Jean-Pierre Pagliari et Sandrine Hooge
PHOTO:Vincent Itterbeek

Sandrine Hooge et **Jean-Pierre Pagliari**, deux jeunes comédiens français sympathiques, sont remplis de talent. Ensemble depuis trois ans, ils sont tous les deux issus de l'École du Cirque. Dans *Thérèse et Simon*, ils arrivent à intégrer la technique du cirque au théâtre d'une manière inusitée. Cette pièce, probablement une des premières du genre à être produite dans le contexte du *Children's Festival*, est un subterfuge pour leurs nombreux jeux d'acrobatie et d'équilibre.

Les comédiens sont aussi les auteurs de ce sketch à la Chaplin. «Nous sommes partis d'improvisation plutôt que d'écrire un scénario», explique Sandrine. «Ce sont des personnages que nous avons travaillés à l'École du Cirque», ajoute Jean-Pierre.

La mise en scène de **Eric De Staerke** est plus que réussie. Une réalisation soignée, minutieusement contrôlée, intelligente et finement conduite dans son idée rajoute une atmosphère vaudevillesque. Le décor conçu par **Alfonso Carletta** et **Philippe Stockmans** mérite une mention particulière tant pour sa beauté que sa simplicité: une palissade contenant de nombreux tiroirs dont les raisons d'être apparaissent une à une au fil de l'histoire.

Le *Théâtre Loyal du Trac* existe à Bruxelles depuis une dizaine d'années. Grâce à lui, chaque année de nouveaux comédiens peuvent faire l'expérience des planches. C'est ainsi que Sandrine, originaire de Lille (France) et Jean-Pierre, natif de Lyon (France) ont été initiés au théâtre.

Le jeune public, issu principalement des écoles d'immersion, a chaudement applaudi la représentation. Nous espérons vivement que le *Calgary Children's Festival* continuera à nous offrir des spectacles d'un tel calibre.



ALAIN BERTRAND

CALGARY — Cette année, le dixième *Children's Festival* a été lancé par l'unique représentation que donnait à Calgary le **Cirque Eloize**, originaire de la ville de Québec.

Cette jeune troupe fait partie de la nouvelle vague de cirques de style européen devenue célèbre au Québec grâce en partie au succès international incontestable du *Cirque du Soleil*.

De fait, plusieurs des membres du *Cirque Eloize* ont autrefois été membres de leur illustre prédécesseur. Même s'il n'ont pas le sens du théâtre que possède le *Cirque du Soleil*, les artistes du *Cirque Eloize* jouissent d'une approche de l'acrobatie et de l'équilibre des plus énergiques et originales.

Les numéros de danse, dont la chorégraphie s'inspire de rythmes issus du jazz, du rock et du disco, sont transformés en un déploiement continuel de roues de charette, de culbutes et de sauts périlleux. Les quilles des jongleurs deviennent des épées de duel et des baguettes de tambour. Un des artistes émerveille son jeune auditoire avec ses tours de corde grimpante tandis que l'Imprévisible Boris et sa flamboyante assistante Francesca démontrent leurs prouesses athlétiques au fil de leurs nombreuses bouffonneries.

Très bon choix de la part de la direction du festival pour débuter ainsi cette dixième édition.

7e tournoi de Golf par excellence

Un baptême exceptionnel au golf



MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — **Le numéro sept porte chance et tout semble indiquer que cela sera aussi vrai pour le 7e tournoi de *Golf par excellence*.**

Deux semaines avant le jour du tournoi, le nombre d'inscriptions d'équipes avait presque atteint le maximum, fixé à 38. Mais pour Louisette Villeneuve, passionnée du golf, c'est l'occasion de revivre le premier tournoi qui lui a donné la piqûre du golf, qui la démange depuis.

«Je jouais par le passé, explique Louisette, mais ce n'était pas du vrai golf. Je ne comptais pas mes points et lorsque cela n'allait pas bien, je ramassais mes balles et je quittais le vert. Je ne suis pas très patiente.»

C'est le tournoi de *Golf par excellence* qui fut son rite de passage de golfeuse dillettante à golfeuse "sérieuse". Depuis ce temps, elle a suivi des cours pour se perfectionner et rien ne pourrait l'empêcher de se rendre au terrain de golf.

«Un jour je suis allée jouer à 8h du matin, par jour de grand vent avec un froid terrible, avoue-t-elle. Il faut aimer le golf pour le faire.»

Maintenant Louisette préfère le golf au tennis, car le joueur n'est pas en compétition avec les autres, mais plutôt avec lui-même. «Au tennis, si ton partenaire ne joue pas bien, raconte-t-elle, tu ne joueras pas bien toi non plus. Au golf, ce n'est pas compétitif. Si je m'améliore, je suis heureuse, et si les autres sont meilleurs que moi, ce n'est pas grave.»

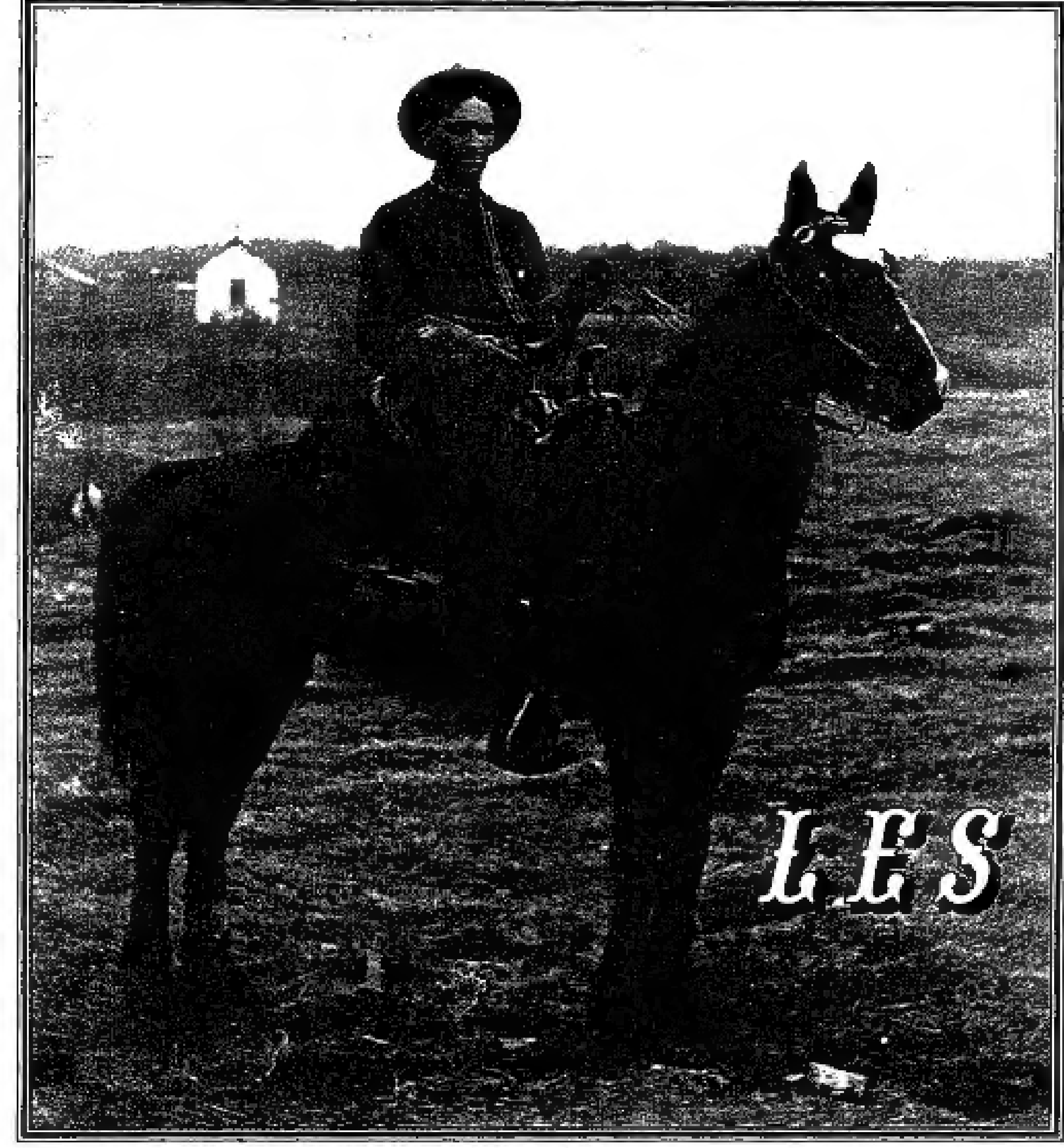
Le golf a longtemps été reconnu comme un sport pour brasser des affaires. Louisette est d'avis que cela est certainement vrai. «Étant donné que tu marches, tu as le temps de jaser et parler avec le monde.»

Le tournoi de *Golf par excellence* aura lieu cette année au terrain *Iron Head* du lac Wabamum, à l'ouest de la ville. Pour la première fois, le tournoi aura lieu un samedi, le 8 juin 1996. Le tournoi sera précédé par une soirée le vendredi au Centre Marie-Anne-Gaboury.

Les organisateurs espèrent amasser plus de 5000$ pour aider au financement des Jeux francophones de l'Alberta.

Qui sait, peut-être que ce sera aussi le baptême du golf pour plusieurs participants et participantes au tournoi.

CAHIER HISTORIQUE



Le vrai cow-boy des Prairies...(Bowden, 1900)

Durant les prochaines semaines, Le Franco publiera une série de cahiers portant sur l'histoire des francophones dans l'Ouest canadien et plus particulièrement en Alberta. L'ensemble du projet est rendu possible grâce à l'aide financière du ministère du Patrimoine canadien.

*Texte et recherche: **Michel Bouchard***
*Photos: **Archives provinciales de l'Alberta à Edmonton***

LES COW-BOYS

Lorsque l'éleveur était roi des prairies

EDMONTON — **Le cow-boy est né dans les plaines arides du Texas, mais il s'est bientôt aventuré partout dans les grandes plaines de l'Amérique du Nord. Il a atteint l'Alberta, où l'éleveur a été maître de la prairie pendant une génération avant d'être supplanté par les *"sodbusters"*, les défricheurs de la prairie.**

Le déclin des grands ranchs a été favorisé par les politiciens; ceux-ci voulaient assurer que tout l'Ouest serait disponible à la colonisation, peu importe si le climat et le sol étaient propices à la culture. Mais ce sont les intempéries de l'hiver de 1906-1907, décimant les troupeaux de bétail, qui ont sonné le glas de l'ère du cow-boy, roi détrôné de la prairie de l'Ouest canadien.

LE TEXAS *LONG-HORN*

Après la Guerre de sécession américaine, des milliers de têtes de bétail, les *"Texas long-horns"*, erraient dans les plaines du Texas: c'étaient les hardis descendants de bêtes abandonnées par des éleveurs mexicains lorsque ce territoire a été conquis par des envahisseurs américains deux générations plus tôt. Même le costume et les techniques des cow-boys avaient été empruntés des *vaqueros*, ces cow-boys mexicains, et adaptés par les Américains. Avec la guerre civile américaine, ce bétail avait été laissé libre une fois de plus. Lorsque la paix a été conclue entre les belligérants américains, les troupeaux de bétail devenus sauvages se dénombraient dans les millions. La tradition voulait que ce bétail sans propriétaire appartienne au premier éleveur à brûler sa marque sur la hanche d'un boeuf.

Ce bétail était largement sans valeur au Texas: il n'y avait pas de marché local et le *long-horn* maigrichon, quoiqu'il soit très bien adapté à la prairie aride, ne constituait pas une denrée appétissante pour les consommateurs des villes industrielles du nord. Certains visionnaires du Texas ont très tôt découvert un marché pour leur bétail s'il était mené dans les plaines du nord et engraissé. De ces villes célèbres du *wild-west*, entre autres **Abilene** et **Dodge City**, le bétail pouvait être ensuite expédié par train jusqu'à Chicago et les autres grandes villes américaines. Un boeuf d'une valeur de 5$ au Texas pouvait se vendre jusqu'à 50$ au Kansas, une fois engraissé. Avec quelques employés, les cow-boys, un éleveur pouvaient réaliser d'énormes profits; par conséquent, les plaines du nord ont été bientôt remplies de bétail originaire du Texas. Une fois la prairie américaine saturée, certains éleveurs se sont tournés vers le Canada.

LES ÉLEVEURS CANADIENS

Les éleveurs sont d'abord venus dans l'Ouest canadien sur l'initiative du *Canadian Pacific Railways*. Les dirigeants de cette compagnie avaient choisi une route méridionale pour la voie ferrée, car l'arpenteur **John Macoun** avait erronément répudié les conclusions de son prédécesseur **Palliser**. Ce dernier avait qualifié le sud des prairies, caractérisé par une herbe courte poussant en touffe, de véritable désert. Macoun, visitant la région une année exceptionnellement pluvieuse, avait affirmé que les terres se situant entre Moose Jaw et Calgary étaient appropriés à la culture. Les pionniers étaient moins dupes et ne voulaient pas tout risquer dans cette région reconnue pour son sol de piètre qualité et la sécheresse qui frappait durement la région à maintes reprises. Exaspéré par leurs efforts pour y attirer des colons, le C.P.R et le gouvernement fédéral ont choisi d'encourager l'élevage en accordant d'énormes étendues de terres aux éleveurs. Le gouvernement et le C.P.R. ne vendaient pas la terre aux éleveurs, mais signaient des baux de plusieurs dizaines d'années.

Au tournant du siècle, il y avait environ 1000 éleveurs dans l'Ouest canadien. De ces éleveurs, environ le quart avait plusieurs centaines de têtes de bétail et quelques-uns plusieurs milliers. Ces éleveurs louaient les terres de leurs ranchs du gouvernement et leur prospérité reposait sur le pâturage à bon marché et l'exportation de leurs bêtes soit en direction de Chicago, soit en Grande-Bretagne. Le ranch de **Walrond**, par exemple, avait 120 000 acres et le **Northwest Cattle Company** en utilisait 158 000. Les ranchs étaient toujours situés le long d'une rivière car cela assurait de l'eau pour le bétail. La présence d'un boisé protégeait les troupeaux l'hiver lorsqu'il faisait tempête et, l'été, les protégeait du soleil. Les arbres le long des rivières fournissaient du bois de construction et de chauffage aux éleveurs.

Très souvent, les ranchs appartenaient à des étrangers financés par des capitaux américains ou britanniques. En 1902, les employés du **Turkey Track Ranch** ont mené 25 000 têtes de bétail du Dakota du Sud au Canada. Aux États-Unis, le pacage se faisait rare à cause de

suite en page 8...

Lorsque l'éleveur... *suite de la page 7*

la concurrence des agriculteurs, et le Turkey Track Ranch avait donc loué du pacage en Saskatchewan. Une autre compagnie, qui appartenait à des intérêts écossais, transportait, par train, de jeunes bouvillons Herefords de leur ranch au Colorado jusqu'au Canada où elle les engraissait. Ensuite, elle les transportait à Chicago pour les vendre. Certains éleveurs américains sans scrupules transportaient leur bétail jusqu'à la frontière en train et les libéraient. Les éleveurs savaient que le bétail irait pacager du côté canadien et qu'il serait ensuite retourné du côté américain, lorsque les cow-boys canadiens faisaient le rassemblement du bétail l'automne suivant. Pour empêcher cette intrusion de bétail américain, le gouvernement canadien a posé du fil barbelé le long de la frontière que la police montée devait dorénavant patrouiller.

UNE INDUSTRIE PROFITABLE

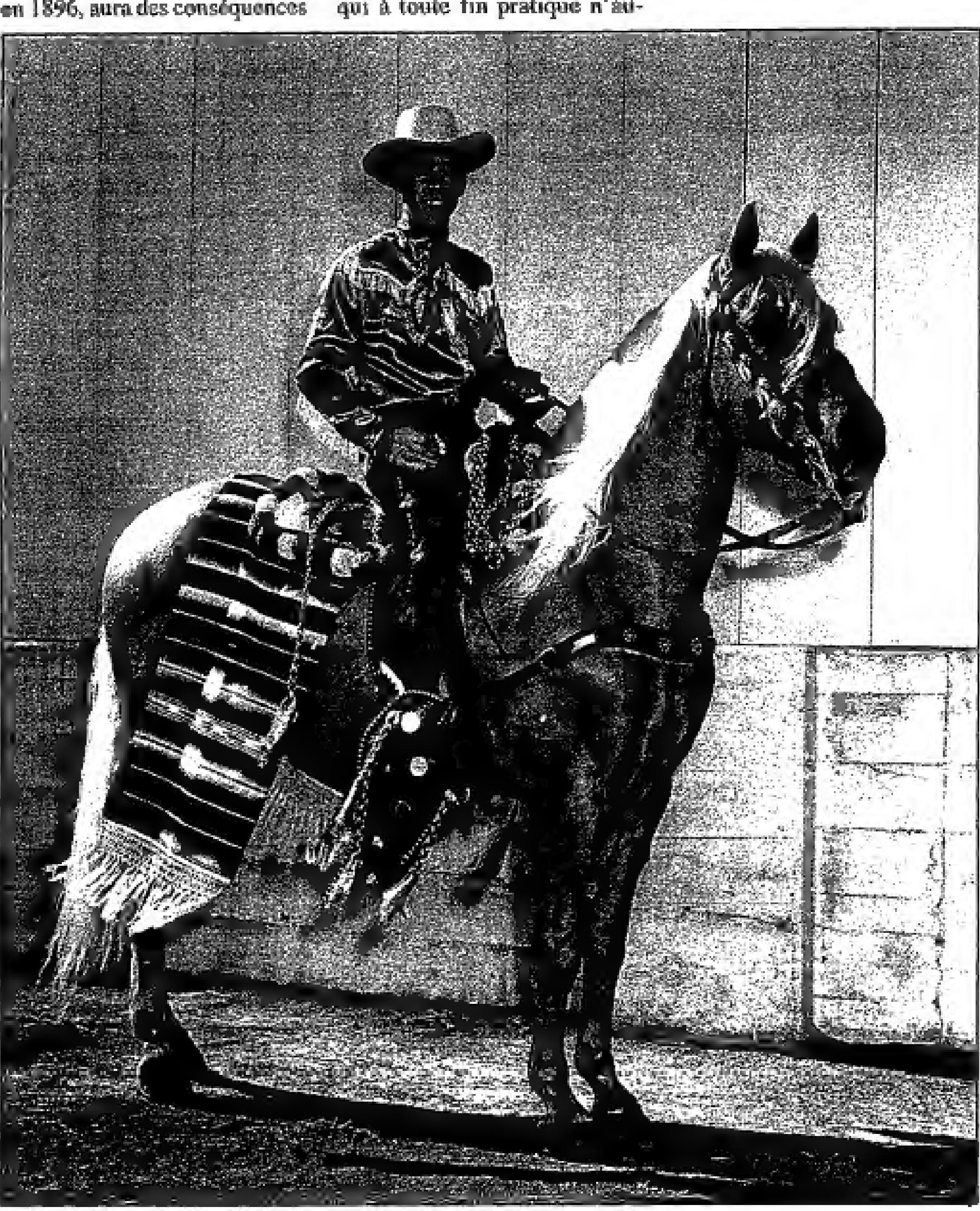
L'éleveur payait, en moyenne, 4 cent de l'acre par an pour la location du pâturage. Il fallait environ 30 à 40 acres pour pacager une bête. De 1895 à 1905, les bouvillons se vendaient 50$ et il fallait trois ans avant qu'ils soient prêts à vendre. Lorsque les troupeaux n'étaient pas décimés par la maladie ou tués par les intempéries d'hiver, un éleveur pouvait s'assurer d'un bon profit. Les éleveurs qui n'exportaient pas leur bétail vendaient ces bouvillons aux bouchers (meat-packing plants). Ces compagnies approvisionnaient les chantiers de construction des chemins de fer, la police montée et aussi le gouvernement fédéral qui en faisait la distribution dans les réserves, conformément aux traités qui avaient été signés.

Les prix que rapportaient le bétail, les moutons et les chevaux variait d'une année à l'autre. De 1899 à 1902, par exemple, lors de la guerre contre les Boers en Afrique du Sud, l'armée britannique devait s'approvisionner en chevaux. L'Ouest canadien en exportait tellement que même les éleveurs et la police montée avaient de la difficulté à se procurer des chevaux.

ÉLEVEURS CONTRE AGRICULTEUR

Le déclin de l'élevage dans l'Ouest découle principalement de raisons politiques. Le Parti conservateur avait longtemps porté une oreille attentive aux besoins des éleveurs. Ceux-ci avaient formé une association d'éleveurs en 1895 pour promouvoir leurs intérêts politiques. Les conservateurs, lorsqu'ils dirigeaient le pays, avaient réservé d'énormes étendues de terres pour l'élevage. Le gouvernement a dû réviser ces politiques en 1892, ce qui a soulevé un tollé général: les éleveurs ont eu droit à moins de terre, mais ils s'étaient quand même réservé toutes les terres longeant les rivières ainsi que les terres marécageuses qui fournissaient du foin aux éleveurs. L'élection du gouver-nement libéral de **Sir Wilfrid Laurier**, en 1896, aura des conséquences fâcheuses pour les éleveurs.

L'amélioration des techniques agricoles avait donné au fermier l'espoir d'ouvrir les terres arides du triangle Palliser à la culture. En outre, de nouvelles variétés de blé, semées l'automne et récoltées l'été suivant, avaient permis aux agriculteurs de cultiver des terres qui étaient autrefois trop arides. Le nombre d'agriculteur augmentait continuellement et, maintenant que les meilleures terres étaient déjà peuplées, les nouveaux venus qui aspiraient à devenir agriculteurs convoitaient donc ces vastes étendues de terre réservées aux éleveurs.



...et le cow-boy mythique des "westerns" américains. (Calgary, 1950)

Le Parti libéral s'intéressait au sort du petit agriculteur en dépit des éleveurs. Un règlement de 1903 ordonnait que tout bail de pacage accordé aux éleveurs soit sujet à annulation après 2 ans. Le bail serait respecté seulement si le ministre de l'intérieur déclarait que la terre était impropre à l'agriculture. **Clifford Sifton** et son successeur, **Frank Oliver**, d'ailleurs farouchement opposé à l'élevage, ne le faisaient que rarement. Des milliers d'acres, qui à toute fin pratique n'auraient jamais dû être labourés, ont été ouverts à la colonisation; plus tard, dans les années 1930, ces terres fragiles sont devenues de véritables *"dust bowls"* car, après une sécheresse prolongé, le sol exposé séchait et partait au vent.

Au tournant du siècle, les grands ranchs étaient donc voués à disparaître. Les pionniers américains, très souvent des Canadiens expatriés qui retournaient aux pays, ont suivi les éleveurs américains en quête de terre. Cette immigration et cette colonisation étaient encouragées car pour les politiciens, autant fédéraux que provinciaux, plus de colons signifiait plus de profits et plus de prestige.

Une famille d'éleveurs qui possédait 1000 têtes de bétail avait besoin de 50 milles carrés de prairie pour pacager ses animaux. Ces 50 milles carrés, divisés en concessions de 160 acres pouvaient, en théorie, accueillir près de 100 familles nécessitant de la machinerie agricole, des approvisionnements, des écoles et des routes. L'arrivée d'un grand nombre d'immigrants dans une région créait un véritable boom économique. Du jour au lendemain des petits villages étaient fondés avec les commerçants maintenant nécessaires pour subvenir aux besoins des nouveaux colons. Il n'est pas étonnant que les gouvernements provinciaux et fédéral encourageaient la colonisation à tout prix. Pareillement, le gouvernement fédéral a aussi obligé les Amérindiens qui se trouvaient dans les prairies à vendre leurs terres pour les ouvrir à la colonisation.

Les éleveurs haïssaient les colons avec leurs chiens, leurs charrues et leur fil barbelé. Les chiens de concessionnaires étaient domptés pour éloigner le bétail de leurs terres. Lorsque les terres le long des rivières avaient été accaparées par les pionniers et l'accès interdit avec du fil barbelé, le bétail des éleveurs devait marcher sans répit à la recherche d'eau, de pacage et d'un endroit pour se reposer. Le bétail des éleveurs était affamé à cause de l'entassement.

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Les politiques du gouvernement fédéral et l'arrivée d'agriculteurs avaient annoncé la fin de l'ère de l'élevage dans la prairie, mais c'est l'hiver meurtrier de 1906-1907 qui a obligé de nombreux éleveurs à abandonner l'élevage. Les grands éleveurs ne pou-vaient couper suffisamment de foin pour nourrir tout leur bétail au cours de l'hiver: seulement les jeunes veaux nés le prin-temps, les animaux trop maigres pour survivre l'hiver et les montures étaient nourris au foin l'hiver. Tous les autres devaient pacager dans la prairie tout au long de l'hiver: les éleveurs se fiaient aux chinooks pour fondre la neige et ainsi exposer l'herbe.

L'hiver que tous les éleveurs redoutaient était celui avec de nombreuses tempêtes et aucun chinook; c'est ce qui est arrivé l'hiver de 1906-1907 lorsqu'il y eut une tempête après l'autre, sans répit. Avec l'herbe enfouit sous la neige, le bétail n'avait rien à manger et les bêtes mourraient de faim. Des milliers de bêtes sont mortes et de nombreux éleveurs ont presque tout perdu.

Le bétail à longues cornes, adapté au climat du Texas, ne pouvait survivre facilement au rude climat canadien. Quelques années plus tard, les long-horns avaient disparu du paysage albertain: ils avaient été entièrement remplacés par les *Hereford* et d'autres races de bétail. Les éleveurs se sont mis à leur tour à poser du fil barbelé afin de protéger leur bétail pur-sang et l'empêcher de s'entre-croiser avec le bétail errant.

Après cet hiver meurtrier, la culture du blé régna en Alberta. Alors que 75 000 boeufs avaient été exportés en 1906, seulement 12 000 l'avaient été en 1911. Les éleveurs se sont retranchés dans les contreforts des montagnes Rocheuses, ces petits monts qui bordent les montagnes et où la culture n'était pas possible. C'est à cette époque que le **Stampede** de Calgary a été inauguré, afin de célébrer un mode de vie qui, déjà, était en voie de disparition.

La culture d'un véritable désert d'herbe

La culture du blé s'est implantée très difficilement dans la prairie canadienne. Il n'était pas nécessaire de défricher la forêt, mais labourer la prairie était tout aussi laborieux. En outre, la région semi-aride du Sud-Est albertain était largement impropre à la culture car la sécheresse sévissait fréquemment. Ce n'est que grâce à des innovations agricoles et de nouvelles espèces de blé qu'il a été possible d'ensemencer ce qui constituait auparavant le pacage des éleveurs. **John Palliser,** au cours d'une expédition de trois ans (1857-60), avait conclu que la prairie semi-aride qui longeait la frontière américaine était impropre à l'agriculture. Cette région au sud-est de l'Alberta et sud-ouest de la Saskatchewan comprend près de 150 millions d'acres et la région est maintenant connue sous le nom de "triangle de Palliser". Il était d'avis que seule la ceinture de terre fertile qui entourait ce triangle était propice à l'élevage et la culture. Ces conclusions avaient été rejetées par la suite par un autre naturaliste, **John Macoun**, qui, au cours des années 1870, affirmait que cette région convenait parfaitement à l'agriculture.

Macoun avait entrepris son voyage d'exploration dans l'Ouest en 1872, une année exceptionnellement pluvieuse. Il a donc évalué que les 150 millions d'acres étaient cultivables. Se fiant à ses conclusions, la compagnie *Canadian Pacific Railway* a choisi de traverser cette région plutôt que de suivre le tracé de la voie ferrée qui devait passer plus au nord.





La première difficulté à laquelle étaient confrontés les colons était la rareté des arbres. Pas d'arbres, donc pas de bois pour la construction de maisons, pour des poteaux, pour dresser des clôtures et surtout pour le chauffage. Les pionniers durent se trouver de nouveaux matériaux de construction. Un Français, **André Borel,** nous a laissé un récit de sa vie dans la région de Red Deer qui s'intitule: *Croquis du Far-West canadien: gens, bêtes, choses ,travaux.*

«Dans l'angle de ma terre se dressait une hutte de tourbe, recouverte de planches et de carton bitumé, pouvons-nous lire dans le récit de Borel. Je devais y trouver un lit de camp, des couvertes, des casseroles, d'autres petites choses encore.»

Le succès d'un pionnier reposait très souvent sur la présence d'eau souterraine. Pour tenter de trouver une nappe, les pionniers de la prairie aride cherchaient la présence de "l'herbe à l'eau". Cette plante, aux racines très profondes, ne pousse que lorsque ses racines atteignent une source d'eau. Sans une source d'eau fiable, pour lui-même et son bétail, le pionnier était largement voué à l'échec.

Il fallait d'abord défricher la prairie avant de l'ensemencer. «Sitôt achevée la préparation de ma jachère, j'essayai de défricher une nouvelle bande de gazon, raconte Borel. Cependant, la pluie n'était pas venue et dans la terre déjà sèche, mes chevaux n'avançaient qu'avec peine... la charrue rejetée sans cesse à droite et à gauche par les cailloux rencontrés dans le sillon.»

C'est en grande partie grâce au semoir à disque que la culture était possible dans la prairie aride. Auparavant, les agriculteurs semaient à tout vent et la graine se retrouvait dans la poussière, incapable de germer avant les premières pluies qui, très souvent, n'arrivaient pas avant le mois de juin. Le semoir avait remédié à ce problème, car il déposait la graine dans l'humidité du sol après la fonte des neiges. «Pour que les blés lèvent promptement dans la steppe de l'Ouest, où souvent il ne tombe pas une goutte de pluie en avril et en mai, il est de toute nécessité que la semence soit confiée à la terre le plus tôt possible; ainsi le grain, déposé dans un lit suffisamment humide, germe rapidement, explique Borel. Le semoir permettait de casser la croûte du sol sans dessécher le sol indûment.»

Le système de *dry farming*, qui repose sur la jachère noire ou le labour d'été, a été introduit plus tardivement. Il permettait la culture de ces régions arides de la prairie où la précipitation ne dépasse pas 15 à 20 pouces par année. Ces techniques agricoles avaient été développées au Manitoba par les Mennonites et les colons du Midwest américain.

Ces techniques se sont diffusées lentement. D'ailleurs, en 1909, le ministère de l'agriculture invitait encore les agriculteurs à brûler la paille avant de labourer à l'automne. Il recommandait aussi aux fermiers de labourer tôt et profondément le printemps, ce qui avait pour effet de dessécher le sol et encourageait son érosion. Cette technique est à l'origine du phénomène de *dust-bowl*" qui, une génération plus tard, ravageait les prairies. Lorsque les meilleures terres avaient été accaparées, les colons s'aventuraient dans les terres arides les plus fragiles.

Borel explique qu'il n'ensemençait que la moitié de ses terres défrichées. Une fois que les semences avaient été complétées, il labourait l'autre moitié de ses terres qui étaient ensuite nivelés grâce à un pulvérisateur à disques. «On les abandonne alors à eux-mêmes, se contentant, si le besoin se fait sentir, de les herser encore à une ou plusieurs reprises après les pluies afin de détruire la mauvaise herbe et d'empêcher la terre de se croûter et de se crevasser profondément». Cela empêchait l'humidité qui s'accumulait peu à peu au cours de l'été et de l'automne de remonter à la surface et de s'évaporer.

C'est aussi grâce à de nouvelles espèces de blé que l'Ouest est devenu le principal fournisseur canadien de cette céréale. «Une variété sélectionnée depuis peu dans les fermes expérimentales du gouvernement, et parvenant à maturité dix ou douze jours avant toutes les autres espèces connues, avantage énormément les provinces de la Prairie où souvent, dans le nord surtout, la récolte mûrissante est anéantie en quelques instants par une gelée hâtive de la dernière semaine d'août», affirme Borel.

Il aurait été impossible de cultiver la prairie canadienne plus tôt. John Palliser avait raison lorsqu'il jugeait que la prairie au sud des provinces de l'Ouest était impropre à l'agriculture. Les espèces de blé qui existaient et les techniques agricoles n'auraient pas permis la culture. Cette région est maintenant une des plus importantes régions agricoles du continent, mais ce n'aurait pu être le cas en 1860. Il a fallu encore une génération avant que les pionniers puissent s'aventurer dans cette région et détrôner l'élevage qui constituait l'activité économique première de cette région.



LE SUNDANCE KID EN ALBERTA

Les dieux de l'Olympe avaient donné au célèbre héros grec Achille un choix: mener une longue vie paisible mais sans gloire, ou une courte vie héroïque avec une renommée qui perdurerait au cours des siècles. Peut-être Harry Longenbaugh avait eu le même choix. Lorsque sa vie a pris une mauvaise tournure, il a tenté de se refaire une vie en Alberta. Il était respecté de ses pairs et n'a jamais commis de crime en Alberta. Mais tout comme Achille, Harry ne pouvait se contenter d'une petite vie tranquille dans un petit village albertain. Il a repris la route des États-Unis où il avait été surnommé le *Sundance Kid*.

Harry Longenbaugh était premièrement un cow-boy, dressant les chevaux au Wyoming et au Montana. C'est dans cet État qu'il a commis son premier délit: il fut condamné à 18 mois de prison pour avoir volé un cheval, une selle et un fusil de son employeur. Il a purgé sa peine à la prison de Sundance et, lorsqu'il fut libéré le 8 février 1889, le journal de Sundance annonçait: "Le peine du "*kid*" a expiré aujourd'hui." De là vient son sobriquet.

Le *kid* a pris la route pour le Canada pour essayer de se refaire une vie. Il est arrivé chez nous en 1890 et il a rencontré un vieil ami du Wyoming, Cyril Everett "Ebb" Johnson. Une rumeur veut que ce cow-boy albertain ait été l'inspiration derrière le roman *The Virginian*, devenu par la suite un téléroman populaire. Ebb a aidé Harry à se trouver un emploi: dresseur de chevaux au ranch *Bar U* près de High River, dans le sud de l'Alberta. Ce ranch avait en 1890 plus de 10 000 têtes de bétail et plus de 800 chevaux.

L'historienne Donna B. Ernst explique que, selon un contemporain du nom de Fred Ings, Harry était aimé et respecté par tous les cow-boys. "Il était entièrement aimable, le favori de tout le monde, un cavalier splendide et un *cow hand* de premier ordre."

Harry a même sauvé la vie de Fred. La vie de cow-boy était toujours rude. Un jour, alors que Ings était avec Harry Longdebough (sic), "un beau *cowpuncher* américain qui n'avait peur d'aucun homme ou du diable", une tempête s'éleva. Fred et Harry menaient les chevaux vers le nord. Pour éviter que les bêtes s'éparpillent dans la tempête, Harry était à cheval en tête du troupeau tandis que Fred suivait en arrière. La tempête gagnant de l'ampleur, Harry s'en fut retrouver Fred. Les deux avaient perdu le nord. Harry a suggéré de laisser les chevaux retrouver la bonne piste pour retourner au ranch. Cette décision leur a certainement sauvé la vie.

Harry a même figuré dans le recensement canadien de 1891, qui note la présence d'un américain, âgé de 25 ans et dresseur de chevaux. Ebb et lui était toujours de bons amis. Harry a même été témoin lors du mariage d'Ebb en novembre, dans un ranch pas loin de Calgary; de plus, Harry aurait rendu visite au Kid à quelques reprises lorsqu'il fuyait la loi.

La vie de Harry a une fois de plus pris un mauvaise tournant lorsqu'il s'est associé à Frank Hamilton au saloon du Grand Central Hotel à Calgary. La rumeur veut que *Butch Cassidy* ait vécu à son tour à Calgary lorsque le *Kid* y était.

Le nouvel associé de Harry, Frank, avait la mauvaise réputation de battre ses partenaires plutôt que leur payer la somme qui leur revenait. Il a tenté de faire pareil avec Harry, mais un pistolet enfoncé dans l'estomac l'a convaincu autrement et l'association a vite pris fin. Après cette escapade, Harry est retourné aux États-Unis et a participé au vol à main armé d'un train à Malta au Montana. Semble-t-il qu'il ait pris refuge au Canada et aurait visité son ami Ebb à Calgary.

Peu importe, *Sundance*, *Butch* et leur gang ont commis de nombreux vols de banques avant de fuir en Argentine. Les deux auraient été tués en Bolivie par un détachement de policiers (un *posse*) en 1908. À cette époque, les frontières étaient encore floues et le sud de l'Alberta faisait définitivement partie du Wild West mythique.

Source: Donna B. Ernst, "The Sundance Kid in Alberta" dans *Alberta History*, automne 1994, pp. 10-15.



Georges Ledoux, cow-boy français

Georges Ledoux était un vieux Français qui vivait près de Vigers, raconte John Martin dans ses souvenirs de la vie sur la prairie canadienne au tournant du siècle. Il ne nous reste que ces quelques passages au sujet de ce cow-boy endurci par son travail et sa vie rude, mais tout laisse imaginer qu'il aurait rivalisé avec les cow-boys de l'écran que des millions des jeunes idolâtraient.

Il n'est pas clair si Georges était de la France ou Canadien français, mais une chose est sûre: il avait un redoutable caractère. «C'était un voisin difficile qui n'aimait guère plus que faire courir le bétail et faire de l'argent», écrit John.

Rien ne pouvait l'arrêter. Georges était un éleveur au Montana lorsqu'un jour, il s'évanouit dans la prairie à cause d'une fièvre. Il est resté trois jours couché par terre et exposé aux éléments. Lorsqu'on l'a retrouvé, les fourmis avaient mangé ses tympans d'oreille. Il a survécu à cette rude épreuve sans trop de problèmes; il en fallait beaucoup plus pour décourager un homme de sa trempe.

Il avait certainement l'esprit vif. John raconte que Georges avait appris comment suivre une conversation en lisant sur les lèvres. Lorsque quelqu'un lui disait quelque chose d'important, il demandait qu'on l'écrive. Il avait toujours avec lui du papier et des crayons. Invariablement, tout le monde mettait le crayon dans leur poche. Pour remédier à cela, Georges coupait ses crayons en de petits morceaux pour ainsi les économiser et pour toujours en avoir en réserve.

Georges avait pris comme épouse la fille d'un chef amérindien du Montana. Lorsque la réserve a été vendue en 1910, il y est retourné pour aller chercher sa part de la vente des terres. Notons qu'au États-Unis, tout comme au Canada, il était possible pour les Amérindiens de s'affranchir en vendant les terres de leur réserve. Toutefois, ils perdaient ainsi leur statut d'Amérindien.

OFFRES • D'EMPLOI

Les parents de Terre-Neuve sont au désespoir!

OTTAWA (APF) — Les parents francophones de Terre-Neuve ont très mal pris la décision de députés libéraux francophones de l'extérieur du Québec de voter en faveur de la modification de la Constitution, de façon à permettre à la province de restructurer et moderniser son système scolaire.

Terre-Neuve est l'une des rares provinces, avec l'Ontario et la Colombie-Britannique, à ne pas encore pleinement respecter le droit de la minorité francophone à gérer et à contrôler ses écoles, tel que reconnu à l'article 23 de la Charte des droits et libertés. Les parents voulaient que le gouvernement fédéral profite de ce que la province avait absolument besoin de l'appui d'Ottawa pour déconfessionnaliser son système scolaire, pour faire respecter les droits scolaires des Franco-Terre-Neuviens.

Seulement quatre députés francophones de l'extérieur du Québec sur une possibilité de seize, ont profité de la tenue d'un vote libre sur la motion du gouvernement pour voter selon leur conscience et s'opposer à la modification constitutionnelle.

Même si le Bloc québécois a voté en faveur de la motion, le député Jean-Paul Marchand s'est néanmoins vigoureusement porté à la défense des francophones de Terre-Neuve.

Fatigués de se battre contre le gouvernement de Terre-Neuve, six parents francophones ont déposé le 2 avril une poursuite devant la Cour supérieure, dans le but de faire respecter leurs droits scolaires.

Le débat est loin d'être terminé dans ce dossier. Les semaines qui suivent devraient permettre aux intervenants fédéraux et provinciaux d'échanger sur la question.



est à la recherche d'un

JOURNALISTE

Le candidat ou la candidate choisi(e) travaillera sous la supervision du directeur-rédacteur, couvrira l'actualité franco-albertaine et albertaine sur une base hebdomadaire. Il ou elle sera aussi responsable d'un réseau provincial de correspondants.

Qualifications:
- Diplôme d'une école de journalisme reconnue
- Excellente connaissance de la langue et la grammaire françaises
- Très bonne connaissance de la photographie et du développement photo
- Bonne connaissance de l'anglais oral et écrit
- Connaissance de l'ordinateur Macintosh (Word et Pagemaker)
- Capacité de travailler en équipe et sous pression
- Initiative, versatilité, tact et discrétion.

Salaire: à négocier
Date limite du concours: 21 juin 1996
Entrée en fonction: 16 août 1996

Si vous possédez les qualifications et les compétences requises, faites parvenir une lettre de présentation dactylographiée ainsi que votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Concours Journaliste Le Franco
François Pageau
Directeur
8923, 82 avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z2

Le Franco offre des chances égales d'emploi à tous.



Commis aux finances

Développement des ressources humaines Canada

Grande Prairie (Alberta)

Postes offerts aux personnes habitant Grande Prairie et ses environs.

Votre expérience en comptabilité générale et en tenue de livres, plus spécifiquement dans l'administration d'un budget important, à l'aide de systèmes en direct et de la micro-informatique, vous servira grandement. Une liste d'admissibilité sera établie pour des postes permanents et temporaires. Vous toucherez un salaire variant entre **26 657 $** et **29 150 $** par année, plus un rajustement paritaire.

Vous devez avoir réussi au moins deux années d'études secondaires en conformité avec les normes provinciales ou territoriales ou l'équivalent. Toute combinaison jugée équivalente de scolarité, de formation et(ou) d'expérience pourra être considérée. Vous devez posséder une connaissance pratique des procédures de vérification de factures, de même que d'excellentes aptitudes pour la communication orale et écrite, les relations interpersonnelles et l'analyse, en plus de connaître WordPerfect ou MS Word et Excel. La capacité de donner des conseils à la direction ou de l'orienter ainsi que d'effectuer des calculs mathématiques est requise.

La maîtrise de l'anglais est essentielle. Une vérification approfondie de la fiabilité sera effectuée avant la nomination. Vous devrez subir l'Examen d'arithmétique pour commis 202 de la Commission de la fonction publique et obtenir une note d'au moins 70 pour cent. Vous devrez également réussir l'Examen de compétences en travail de bureau de la Commission de la fonction publique. Les dispositions nécessaires seront prises pour ces examens.

Si ces postes au Centre d'emploi du Canada vous intéressent et que vous satisfaites à toutes nos exigences, veuillez acheminer votre curriculum vitæ d'ici le **14 juin 1996**, en indiquant le numéro de référence **S-96-61-R-36740-REH(W5F)**, à la **Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3, Télécopieur : (403) 495-2098**.

La préférence ira aux personnes ayant la citoyenneté canadienne.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

L'UniThéâtre

d'Edmonton est à la recherche

d'un(e) directeur(trice) artistique

Responsabilités:

-Établir la vision artistique de la troupe en respectant les deux volets communautaire et professionnel;
-Établir la programmation des saisons;
-Assumer l'organisation des spectacles, de la formation et des autres activités;
-Assumer personnellement la mise en scène d'au moins deux pièces;
-Agir comme porte-parole de L'UniThéâtre

Exigences:

-Formation théâtrale dans une école reconnue et/ou une expérience pertinente;
-Expérience de la mise en scène;
-Bonne connaissance du français et de l'anglais;
-De préférence, expérience de travail dans un milieu minoritaire;
-Capacité de travailler en équipe;
-Citoyenneté canadienne.

Qualités personnelles:

-Leadership et dynamisme
-Diplomatie.

Date limite: 30 juin 1996

Documentation: Curriculum vitae complet, Diplômes, lettres (2) de recommandation.

L'UniThéâtre adhère activement au principe de l'équité en matière d'emploi.

L'UniThéâtre, 7114, 98e rue, Edmonton, Alberta, T6E 3M1
Téléphone: (403) 438-7303, Télécopieur: (403) 433-8820

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR GÉNÉRAL/DIRECTRICE GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER-TRÉSORIÈRE

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON N° 23

N° DE CONCOURS: 96-MG00-01 **DATE DE CLÔTURE:** 21 JUIN 1996

SALAIRE: Selon l'expérience et les qualifications

La Commission scolaire francophone du Yukon n°23 est à la recherche d'un directeur général/une directrice général et secrétaire-trésorier/trésorière. La Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY) a été créée de façon intérimaire en décembre 1995 et assumera ses pleines responsabilités et obligations le 1er juillet 1996.

La personne recherchée travaillera étroitement avec la Commission scolaire à réaliser la mission de la CSFY et sera responsable d'assurer que les ressources humaines et matérielles soient consacrées à créer un climat d'apprentissage pour les partenaires de l'école française.

La personne choisie devra promouvoir et faciliter un enseignement de qualité et un apprentissage réussi pour tous les élèves. Elle devra aussi travailler étroitement avec la direction de l'école afin d'assurer l'atteinte des objectifs de la CSFY. Elle sera aussi responsable des liens avec le ministère de l'éducation et les organismes de la communauté. Elle est responsable des relations publiques et de la communication touchant aux affaires administratives, pédagogiques et professionnelles de la CSFY. Elle est responsable des services découlant du bureau de la CSFY et, en tant que secrétaire trésorier/trésorière, la personne est responsable des procès-verbaux et des opérations financières de la CSFY.

Le candidat/la candidate idéal(e) possède les qualifications suivantes:
- un brevet d'enseignement ainsi que plusieurs années d'expérience au niveau de l'enseignement
- et de l'administration dans une école française dans un milieu minoritaire;
- la maîtrise de la langue française orale et écrite;
- la capacité de travailler en équipe.

Le candidat/la candidate idéal(e) est un communicateur/une communicatrice bilingue passionné(e) et énergique. Les personnes qui détiennent une maîtrise en éducation seront considérées en priorité.

Entrée en fonction: le 6 août 1996, de préférence.

LE GOUVERNEMENT DU YUKON SOUSCRIT À L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI. LES DEMANDES D'EMPLOI ET LES CURRICULUM VITÆ DOIVENT PARVENIR AU PLUS TARD À 17h (HEURE LOCALE), LE JOUR DE LA DATE DE CLÔTURE, À:

Madame Jeanne Beaudoin
Présidente
Commission scolaire francophone du Yukon n° 23
Whitehorse(Yukon) Y1A 3M6
Tél.: (403) 668-3767 Téléc.: (403) 668-6946

LES PERSONNES INTÉRESSÉES DEVRONT DÉMONTRER CLAIREMENT DANS LEUR DEMANDE D'EMPLOI OU DANS LEUR CURRICULUM VITÆ QU'ELLES ONT LES COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE, CAR LA LISTE DES NOMS RETENUS POUR L'EXAMEN SERA ÉTABLIE EN FONCTION DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS. L'ÉNONCÉ DE QUALIFICATIONS ET LA DESCRIPTION DE TÂCHES SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE.



La marraine fait salle comble

JEAN-FRANÇOIS COULOMBE

SAINT-PAUL — Le Cercle dramatique de Saint-Paul a fait salle comble lors de ses deux récentes représentations de la pièce *La marraine de Charley*. Une supplémentaire a d'ailleurs dû être ajouter afin de satisfaire la demande.

La pièce, qui avait déjà été présentée il y a une vingtaine d'années, a toujours été considérée comme un des plus gros succès de la troupe. Elle avait été reprise afin de souligner le quarantième anniversaire du Cercle dramatique.

Les comédiens étaient, par ordre alphabétique, **Albina Brousseau, Stéphane Charest, Guy Généreux, Chantal Hébert, Rhéa Labrie, Claude Lampron, Donald Michaud, Paul Pelletier, Élise Rochefort** et **Jean-Pierre Tremblay**. La direction était assurée par Cécile [redacted]



À Saint-Paul, le monument historique devient réalité

«Le projet du monument historique à Saint-Paul devient enfin une réalité. Le comité du monument a en effet annoncé récemment que le principal contractant responsable de l'érection du monument avait été choisi. Selon Mme Cécile Bieleh, présidente du comité: «C'est un grand soulagement de savoir que l'on pourra finalement construire le monument.»

La saga du monument avait commencé il y a plus de deux ans lorsque le comité du livre historique de Saint-Paul avait décidé d'ériger un monument à Saint-Paul pour souligner le centenaire de la fondation de Saint-Paul-des-Métis en 1996. Une première esquisse du document, qui fusionnait des éléments religieux chrétiens et autochtones, avait été sévèrement critiqué par des groupes métis. Un nouveau projet a donc dû être esquissé en collaboration, cette fois, avec des représentants métis.

Le second projet consiste en trois grands panneaux de métal forgé rattaché à un pôle central. Chaque panneau représente l'un des trois groupes fondateurs de la colonie. Les Métis, les Jésuites et les francophones.

Par la suite, d'autres difficultés surgirent quant au choix du site. Les autorités du parc Lagassé s'opposèrent en effet à ce que le monument soit érigé au centre du parc municipal. Après plusieurs mois de négociations, on s'entendit sur un îlot en bordure du parc.

Le dévoilement officiel du monument est prévu pour le 30 juin prochain dans le cadre des activités de la Fête Franco-Albertaine. La cérémonie aura lieu en français en anglais et en cri.

Renée Martel et Crystal Plamondon, un duo country à rencontrer

SAINT-PAUL — Le 29 juin prochain la musique country envahira la ville de Saint-Paul. En effet, Renée Martel, la populaire animatrice de l'émission "Country Centre-Ville" de la SRC, et Crystal Plamondon, la Reine du Cajun/Zydeco, partageront la scène du spectacle intitulé "Country Centre-Ville". Renée et Crystal ont déjà travaillé ensemble à quelques reprises dans le cadre de cette émission télévisée. Elles présenteront un spectacle qui plaira à toute la famille et particulièrement aux adeptes de la musique country francophone.



Crystal PLAMONDON

Quand on connait le dynamisme et le rythme endiablé de Crystal Plamondon on est assuré d'une soirée où ça va "swigner". La carrière de la chanteuse originaire de Plamondon n'a cessé de progresser depuis sa première apparition au *Gala de la chanson* provinciale. Elle a toujours chanté à intervalle régulier pour la communauté francophone de l'Alberta qu'elle aime bien et qui le lui rend bien.

Elle a une place de choix dans le coeur des Franco-Albertains. Elle a fait plusieurs spectacles en Louisiane et les Cajuns l'ont adopté comme l'une des leurs. Elle a aussi chanté à plusieurs endroits au Canada tant pour les francophones que les anglophones comme le Festival du Voyageur à Saint-Boniface, le Festival Franco à Ottawa, le Festival western de Saint-Tite au Québec, à la Fête fransaskoise à Zénon Park et au Festival international de la Louisiane. D'ailleurs Crystal chante en trois langues, le français, l'anglais et le cree.

Fait assez particulier, Crystal n'a jamais eu de chanson au Palmarès de la chanson française au Canada. Elle est pourtant une étoile montante en Europe où ses chansons sont très en demande. De plus, elle y a fait le palmarès à plusieurs reprises. Elle prévoit d'ailleurs se rendre en Europe dans les prochains mois pour faire de la promotion. Elle travaille présentement à un nouveau disque qui devrait sortir à l'automne.

Elle a déjà à son crédit un microsillon, deux vidéoclips, l'un en 1991 et l'autre en 1992, et un CD en 1993. Elle a reçu le Prix de l'Artiste de l'année de l'*Alberta Recording Industry Association*. Elle a reçu le *1992 Molson Canadian ARIA Performer of the Year Award* et a été mise en nomination pour le *YMCA Tribute to Women Award* dans la catégorie Art and Culture en 1993.

La Reine du Cajun n'a pas fini de nous étonner par son enthousiasme, son courage et sa persévérance. **Renée Martel, Crystal Plamondon et son groupe** ainsi que leurs invités, **Marcel Soulodre** du Manitoba, **Danielle Hudon** de la Saskatchewan et **Yvonne Carrier** de l'Alberta, vous feront danser toute la soirée.

Le duo Renée Martel et Crystal Plamondon vous invite donc à la soirée **COUNTRY CENTRE- VILLE**, **le samedi 29 juin à 21h à St-Paul** dans le cadre de la **Fête Franco-Albertaine** qui aura lieu **les 28, 29 30 juin et 1er juillet** prochain.



Renée MARTEL

Renée Martel a plus de trente ans de métier et elle a toujours eu la faveur du public. Ses ballades de style country lui ont permis de faire son chemin dans la jungle artistique québécoise. Michelle Richard et Renée Martel ont souvent été considérées par le public comme des rivales parce qu'elle ont commencé leur carrière alors qu'elles étaient toutes jeunes, presque de la même manière, en faisant des tournées des salles paroissiales et des salles de danse au Québec avec l'orchestre de leurs pères Ti-Blanc Richard et Marcel Martel. Mais ces deux artistes de la chanson ont eu une carrière remplie de succès. C'est donc une Renée Martel en grande forme que l'on retrouvera lors de la soirée country. Les amateurs de musique country franco-phones de l'Alberta la con-naissent assez bien et auront du plaisir à entendre des nombreux extraits de son répertoire. Quand aux autres ils découvriront une artiste douce, féminine, passionnée par son métier de chanteuse.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82e Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

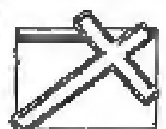
Coop d'habitation :Le quartier du collège: reçoit les applications pour la location d'appartements dans l'avenir. SVP communiquez avec Rose-Marie Tremblay au 469-1116 (oct 96)

SILVA CLEANING SERVICES
Deux femmes de ménage avec expérience vous offrent leurs services pour nettoyer votre demeure ou bureau, à bon prix, "bonded insurance". Info: 476-7291 ou 990-7315 (5-7)

Chef cuisinier demandé pour le restaurant Leto's Steak House à Lacombe. Info: Angelo au 782-4647 (5-7)

Garderaie enfants à partir du mois d'août, demeure près de la Faculté, réserver dès maintenant en appelant Maryse au 466-3567 (14-6)

Le Franco 465-6581



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Paroisses francophones
Messes du dimanche

EDMONTON

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89e Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Vendredi et samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont Saint-Vital
4905 - 50eRue
Dimanche: 9h30

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5 Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

PEACE RIVER

Our Lady of Peace
10405 - 99e rue
3e dimanche du mois

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

Saint-Paul

1e, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche à 9h30

TV5 : À NE PAS MANQUER!

NOTE : L'heure des émissions est indiquée selon l'heure de l'Est.

BOUILLON DE CULTURE AU QUÉBEC

Il s'en est fallu de peu qu'en 1995 le Québec ne choisisse par référendum la souveraineté. Pourquoi cette hésitation des Québécois entre le désir du large et l'arrimage à la fédération canadienne? Partagés entre l'Histoire et la géographie, tiraillés entre la culture française et la réalité américaine, les Québécois sont des Américains qui parlent français. Pas facile à vivre. Pas facile à comprendre. Des écrivains, des artistes et des journalistes, certains souverainistes, d'autres fédéralistes, débattent de la singulière aventure de leur pays et de leur langue. Avec: Lise Bissonnette, Joan Fraser, Neil Bissoondath, Jacques Godbout, René-Daniel Dubois et Pierre Falardeau. Dimanche 16 juin à 20h30 (rediffusion lundi à 13h).

LE FEU DE LA TERRE

Pendant 50 ans, Haroun Tazieff a parcouru le monde, de volcan en volcan, pour ausculter ces fulgurantes lucarnes ouvertes sur les entrailles de notre planète. «L'homme de feu» raconte ses périples à travers six films d'une heure. Les mercredis à 21h à compter du 19 juin.

SÉRIE : **LA GRANDE CABRIOLE**

L'aristocrate Laure Adélaïde vit une existence sans nuage aux côtés de son époux, le comte de Chabrillant, et de ses deux enfants. Mais bientôt la Révolution éclate et la famille émigre en Allemagne. Le comte de Chabrillant s'engage aux côtés des adversaires de la Révolution, alors qu'Augustin, l'amour d'enfance de Laure, s'est enrôlé dans l'armée révolutionnaire. Dans cette Europe à feu et à sang, qui a perdu ses repères anciens et qui est à la recherche de nouvelles valeurs sociales, Adélaïde et Augustin vont se chercher et se fuir. Fanny Ardant et Bernard Giraudeau donnent vie à cette histoire d'amour qui est aussi l'histoire de la France. Une série en quatre épisodes à voir les jeudis à 20h30 dès le 20 juin.

A SURVEILLER

Ça va sentir la crème solaire, les cocotiers et le sable sur le plateau de **FAITES LA FÊTE**, alors que Michel Drucker et ses invités vous ont concocté un spécial vacances, samedi 15 juin à 19h30 (rediffusion le dimanche soir à 0h15 et le mardi à 13h).

C'est la récréation à **L'ÉCOLE DES FANS!** Jacques Martin vous propose les meilleurs moments de l'émission, dimanche 16 juin à 18h (rediffusion le dimanche suivant à 9h).

Irlande : de l'imaginaire à la réalité, un dossier signé **GÉOPOLIS**, vendredi 21 juin à 18h30 (rediffusion samedi à 23h15).

Note : l'intégrale de notre programmation se trouve sur internet : http://www.tv5.org